



Marseille, le 18 août 2021

Monsieur Roland GIBERTI
Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence
BP 48014
13567 MARSEILLE Cedex 02

N/REF. : PB/GR/LC

N° 17414/21/08/00358

OBJET : Synchronisation des feux
Avenue Cantini/rue Louis Rège- 13008 Marseille

Monsieur le Président,

Nous nous permettons de vous alerter au sujet de défauts de synchronisation des feux tricolores qui permettent aux piétons de traverser l'avenue Cantini le long du parc du XXVI^e centenaire, du carrefour avec la rue Louis Rège au 74 avenue Cantini.

En effet, les habitants nous ont signalé à plusieurs reprises cette situation qui semble générer d'importants problèmes de sécurité pour les piétons.

Pour le premier feu tricolore, au carrefour avec la rue Louis-Rège, le bonhomme de signalisation du passage piéton est encore vert lorsque le feu tricolore rue Louis-Rège autorise les véhicules à déboucher sur l'avenue Cantini, souvent à grande vitesse. Le panneau lumineux qui prévient les automobilistes d'un passage piéton prioritaire n'est pas suffisant pour protéger les piétons encore sur la chaussée. Il suffirait de prolonger le feu au rouge sur la rue Louis-Rège pour remédier à ce problème.

Pour le feu tricolore situé à hauteur du 74 avenue Cantini, lors du passage au rouge, le bonhomme de signalisation ne reste vert que huit ou dix secondes, temps insuffisant pour assurer une traversée en toute sécurité, en particulier pour les personnes âgées, les familles avec enfants ou les personnes à mobilité réduite qui souhaitent accéder au parc.

D'autre part, lorsque l'appel du feu rouge par les piétons est possible, le feu situé côté impair de l'avenue ne fonctionne plus. Il faut donc, pour les piétons, attendre qu'une personne l'actionne de l'autre côté de l'avenue.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir diligenter vos services afin que soit étudiée une synchronisation plus sécuritaire des feux, et que soit remis en fonctionnement l'appel hors service du feu à hauteur du 74 avenue Cantini.

En vous remerciant par avance pour l'attention et les suites que vous réserverez à la présente,

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.



Marie MICHAUD

*Adjointe au Maire des 6^e et 8^e arrondissements
Déléguée aux Quartiers :
Castellane, Cantini, Prado 1^{ère} partie, Périer,
Crémieux et Rouet*



Pierre BENAÏROCHE

Maire des 6^e et 8^e arrondissements